Janvier 2021 N° 56

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Église Saint-Pierre de Champagne - Linteau du portail de gauche. Le Christ couronne deux personnages dont l'identité prête à discussion.

Chers amis,

Le 3 octobre dernier, après une longue attente, se tenait enfin notre assemblée générale à Chomérac, accueillis chaleureusement par la municipalité en la personne de son maire, que nous remercions pour son hospitalité. En particulier, nous souhaitions témoigner notre gratitude à notre amie Marie-José Volle, adjointe au maire, qui conduisait la visite de la ville encore toute empreinte de ses aménagements successifs.

Assemblée générale singulière qui a fait à la fois son bilan de l'année précédente écoulée et évoqué les projets d'une année déjà bien entamée. Le sentiment d'incertitude est devenu maintenant une contrainte pérenne dont il faut tenir compte dans la prévision de nos activités. Pour autant notre détermination à œuvrer pour le patrimoine de notre département n'en est pas affectée : la réorganisation de la Sauvegarde, la nécessité d'intervenir toujours plus lorsque le temps altère les témoignages culturels du temps de l'histoire nous oblige à renforcer notre présence sur de nombreux fronts.

L'un de ceux-ci, et non des moindres, a été évoqué au cours de l'AG : nous devons renforcer les adhésions de notre association reconnue d'utilité publique, rappelons-le, alors que l'intérêt pour le patrimoine s'accroît, et que, paradoxalement, il est difficile d'impliquer les jeunes générations dans les engagements associatifs. Il convient d'y répondre par une communication plus efficace, plus ciblée, mais également en renforçant davantage notre partenariat avec les associations et organismes dont la vocation est d'œuvrer pour la défense du patrimoine. Chacun y exerce une mission particulière, dans un cadre défini par son histoire et par la reconnaissance des diverses institutions. Il faut ainsi que nous sachions réunir encore plus les compétences et les volontés d'agir pour conserver notre patrimoine et valoriser les efforts vers cette conservation dans une perspective d'affirmation de nos liens sociaux.

La seule sortie de 2020 de la Sauvegarde en fut un bel exemple : nous en rendons compte dans ce bulletin : redécouverte du musée des Mariniers à Serrières, du château de Peyraud — toujours aussi admirablement accueillis par Daniel et Charles Steinbach — de son église, puis Champagne, qui reste un joyau de l'art roman en Vivarais. On relira avec intérêt la précédente sortie dans ces mêmes lieux sur notre site patrimoine-ardeche.com que diligente notre ami Paul Bousquet avec efficacité, et que nous remercions pour ce volumineux travail.

Bernard SALQUES

Sommaire

p. 2 - Compte rendu de l'Assemblée générale
p. 6 - *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Serrières, Peyraud et Champagne
p. 10 - Notre site Internet vient de faire peau neuve
p. 11 - Hommage à Louis de Chazotte
- Présentation de la Sauvegarde
p. 12 - Le toueur 440, dit *L'Ardèche*

Assemblée générale annuelle
Chomérac - 3 octobre 2020

Nous sommes heureux de vous accueillir en ce lieu pour l'assemblée générale de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche et de nous retrouver ici ce matin en dépit des circonstances liées à l'épidémie de coronavirus.

Je vous parle au nom de la direction collégiale de notre association, composée de Bernard Salques, Christine Hotoléan et moi-même.

Si nous sommes ici, c'est grâce à la mairie de Chomérac et en particulier à son maire Laurent Arsac, que nous remercions vivement de nous accueillir gracieusement et qui nous fait l'honneur de sa présence.

Un grand merci aussi à Marie-Jo Volle et à Nathalie Viet-Depaule qui ont organisé cette journée. Merci également à l'association *Chomérac Patrimoine Vivant* qui nous fera visiter gracieusement le vieux village cet après-midi. Son président, Édouard Leveugle est parmi nous.

Après nos débats, nous déjeunerons sur place, grâce au traiteur Fromentoux, dont vous avez pu apprécier les prestations lors d'un précédent rendez-vous de la Sauvegarde.

Nous saluons notre association « sœur », la *Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme*, représentée par Myriam Amourette, sa trésorière, et Bernard Leborne, administrateur, qui est également président de Maisons paysannes d'Ardèche et de Drôme. Tous deux sont par ailleurs adhérents de notre association.

Nous regrettons beaucoup d'absences, dues notamment au coronavirus. Je mentionnerai particulièrement Mme Françoise Souliman, préfet de l'Ardèche, M. Laurent Ughetto, président du Conseil départemental, Mme Juliette Gautier, directrice des Archives départementales… et aussi notre ancien président Guy Delubac, retenu à Montpezat dans le contexte sanitaire actuel.

Avant de passer la parole à M. le maire, je voudrais vous dire « Bonne journée ! » , souhaitant que celle-ci soit l'occasion de bons échanges et nous permette de mieux nous connaître, afin d'œuvrer pour que le patrimoine ardéchois soit mieux connu et sauvegardé dans toutes ses dimensions, grâce aux actions conjuguées de tous, municipalités, propriétaires, affectataires, responsables associatifs et autres.

Dominique de BRION

RAPPORT MORAL

Aide à la restauration du patrimoine

Cette aide, premier objectif de la Sauvegarde, revêt deux formes :

- les subventions sur fonds propres, dont les cotisations et dons constituent l'essentiel ;
- l'aide à l'octroi de fonds publics provenant du Département, dans le cadre du FIPA (fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois), versés pour des projets sélectionnés et conditionnés par le résultat de la souscription publique lancée par les porteurs de projets.

Rôle de conseil et d'expert

Cette fonction est offerte aux porteurs de projets et à toute personne ou collectivité intéressée. Elle s'exerce également, de façon régulière, auprès du Département (Conseil départemental, Commission départementale Nature, Paysages et Sites) et d'organismes divers : PNR des Monts d'Ardèche, Commission Patrimoine industriel d'Ardèche, Fondation du Crédit Agricole, association Liger…

Relations avec d'autres associations

En plus des entités citées ci-dessus, il convient de mentionner nos relations suivies avec la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, Mémoire d'Ardèche et Temps présent, Maisons paysannes de France, Fondation du Patrimoine, Société géologique d'Ardèche, Amicale des Ardèchois à Paris, les Vieilles Maisons françaises, Patrimoine aurhalpin, la Demeure historique, Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche, Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze, Sauvons le petit Patrimoine de Vogüé, les Amis de Joviac, Association albenassienne des Amis du Patrimoine…

En 2019, nous avons eu, en outre, des contacts intéressants, liés à des circonstances particulières, avec :

- la Fédération des Moulins de France, dont Colette Véron est vice-présidente, qui avait choisi l'Ardèche pour son AG et son voyage annuel en mai ;
- la municipalité de Viviers, qui avait organisé, le 23 avril, une journée autour des actions en cours ou prévues sur le secteur sauvegardé de la ville, avec la participation de trois conseillers régionaux et de plusieurs associations ;

- l'association *Autour du Barsac*, de Payzac, qui nous a aimablement fait don des fonds restant en caisse au moment de sa dissolution.

Outils de communication

Le bulletin trimestriel « Patrimoine d'Ardèche », tiré à 500 exemplaires papier, à destination des adhérents, d'élus, d'autres personnalités et de médiathèques et diffusé par informatique auprès du public scolaire, a vu son contenu évoluer. Il fait désormais plus de place, à côté des rubriques traditionnelles, à la présentation de métiers du patrimoine et à l'information sur les restaurations aidées par notre association. Le site Internet *www.patrimoine-ardeche.com*, comptant plus de 250 pages et très honorablement visité (200 à 600 visites quotidiennes, suivant les méthodes de comptage), a été revu et refondu par Paul Bousquet pour en faciliter la consultation, améliorer son illustration et adapter automatiquement sa présentation à la largeur d'écran des utilisateurs.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Réunions

Réunions constituant le tissu de notre vie associative

- AG à Saint-Jean-de-Muzols, le 10 avril ;
- Rencontres régulières du CA (quatre) et du Comité de Communication (huit).

Réunions habituelles impliquant des partenares

- Commission du Patrimoine industriel d'Ardèche ;
-Réunions départementales diverses : Direction de la Culture, Commission départementale Nature, Paysages et Sites…

De gauche à droite : M. Bernard Salques, Mme Dominique de Brion, M. Laurent Arsac, maire de Chomérac, Mme Christine Hotoléan, M. Gonzague de La Tourrette.

En 2019, s'y sont ajoutées les premières rencontres pour la création d'un réseau des entités patrimoniales du département, dans le but d'améliorer la connaissance réciproque entre elles (Sauvegarde, Maisons paysannes, Fondation du Patrimoine…), de définir des outils et des critères d'appréciation communs et de développer une complémentarité entre ces entités, en fonction des spécificités de chacune. Tout cela pour mieux orienter les demandes reçues et avoir des actions de restauration plus efficaces.

Aides accordées sur fonds propres

- Ferme de Clastre, Sainte-Eulalie : 4 000 € , dont 2 000 € au titre de 2020. Restauration du bâtiment ;
- Cheminée médiévale (dite « sarrasine ») de Campustelle, Genestelle : 2 000 €. Reprise de toute la partie extérieure (4,35 m. de haut) avec remplacement des parties manquantes ou détériorées ;
- Tour de la Vernade, mairie de Chassiers : 3 000 € versés en urgence. Réfection de la toiture ;
- Fontaine du Portalet, Saint-Montan : 500 € . Restauration à l'identique ;
- Chapelle Saint-Sernin, Chomérac : 2 000 €. Toiture, voûte, vitraux.

Aide pour l'octroi de fonds départementaux FIPA

- Château de Rochebonne, Saint-Martin-de-Valamas : 8 000 € FIPA (10 000 € souscription). Sécurisation et amélioration de la visibilité des vestiges, vues prises par drone ;
- Chapelle Saint-Joseph, Saint-Martin-de-Valamas : 3 000 € FIPA (3 500 € souscription). Façade et vitraux ;
- Église de Saint-Clément : 6 000 € FIPA (7 000 € souscription). Réparation du toit de lauzes ;
- Cheminée médiévale de Campustelle, Genestelle : 2 400 € FIPA (7 000 € souscription). *Cf* paragraphe précédent.

Suivi de projets sans participation financière

- Prieuré Saint-Pierre de Rompon : sécurisation du transept sud, achat d'archives ;
- Église de Joyeuse : enduits intérieurs, restauration d'un confessionnal du XVIIIe siècle ;
- Église de Saint-Jean-de-Pourcharesse : étude du bâti avant travaux (Renzo Wieder) ;
- Chapelle de Vidalon à Davézieux : réfection partielle de la toiture ;
- Église de Davézieux : révision de la toiture.

Sollicitations reçues

Dossiers présentés et retenus dans le cadre du FIPA :

- Moulin de Palhiaire, Saint-Joseph-des-Bancs : presse à huile, trémie, capot de meule ;
- Moulin de Vahille (XVe siècle), Saint-Clément : murs, charpente, toiture ;
- Église de Saint-Michel-de-Chabrillanoux : façade, toiture ;
- Église de Mars : toiture de lauzes.

Dossiers hors FIPA :

- Église de Coux : enduits intérieurs ;
- Basilique de Lalouvesc : couverture de la coupole et des clochers, peintures intérieures détériorées par les fuites d'eau ;
- Église de Lentillères : voûte, liaison façade-nef (garantie décennale) ;
- Péniche *Ardesco*, type Freyssinet, 1925, actuellement à terre près de Serrières ;
- Clos Saint-Roch, Viviers : peintures murales du XIVe siècle ;
- Châteauneuf-en-Boutières : vestiges du château rachetés par la commune ;
- Château Latour, Saint-Pierreville, très gravement endommagé par incendie.

Sorties

- Largentière, 14 mars : centre ancien, église gothique, château, tribunal, ancien moulinage ;
- Tournon, 10 avril : anciens hôtels particuliers ; bel accueil reçu à l'hôtel de La Villéon, avec visite des jardins ;
- Saint-André-en-Vivarais, 5 juin : châteaux de Montivert et des Baumes, maison de la béate (restaurée par la Sauvegarde en 1999), plus ancienne colonie de France (1906), la Glaneuse ;
- Valence, 12 juillet : anciens canaux (Charran), irrigation traditionnelle d'un jardin privé, visite du centre ancien ;
- Annonay, 1er août, avec l'Amicale des Ardéchois à Paris : parcours de découverte de l'opération « action cœur de ville », déjeuner au château de Gourdan ;
- Labeaume, 24 octobre : jardins suspendus du Récatadou, village, Bois-Saint-Martin et musée de la soie, maison Unal.

Pierre COURT

Rapports adoptés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Crédit

Cotisations	9 711,00
Subvention départementale	3 000,00
Subventions communales (4)	380,00
Sorties	1 713,00
Ventes d'ouvrages	501,00
Intérêts bancaires	339,99
Abandon de la valorisation du bénévolat	31 160,30
Total crédit	**46 805,29 €**

Débit

Impression des bulletins	1 949,20
Frais postaux	2 066,27
Subventions versées sur fonds propres	7 500,00
Fournitures de bureau	664,60
Sorties	1 749,16
Cotisations	70,00
Reversement à MATP pour colloque	914,00
AG	178,80
Divers	255,20
Valorisation du bénévolat	31 160,30
Total débit	**46 507,53 €**
	Solde créditeur : 297,76 €

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES (extraits)

J'ai procédé le 17 janvier 2020 à la vérification des comptes tenus par Mme Hotoléan. Il m'a été présenté, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, les registres comptables, les factures, les relevés bancaires du Crédit Agricole, aucune espèce n'étant en caisse. J'ai pu […] constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la parfaite concordance des comptes, faisant apparaître un solde créditeur de 297,76 euros et un avoir de 43 992, 77 euros au 31.12.2019.

La comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur, les comptes sont clairs et précis. Je vous engage donc à donner quitus à la trésorière pour sa gestion.

Rapport adopté et quitus à l'unanimité.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le C.A. fait l'objet d'une élection globale tous les trois ans, mais les candidatures présentées dans cet intervalle peuvent faire l'objet d'une élection lors d'une assemblée générale.

Dans ce cadre, Régis Fabre, précédemment coopté par le Conseil d'Administration, a été élu officiellement ce jour administrateur à l'unanimité des membres présents. Félicitations !

PROJETS D'ACTIVITÉS

La situation sanitaire nous a obligés à limiter, en 2020, les activités de la Sauvegarde. Il y aura des temps meilleurs, mais il nous faut rebondir à partir des contraintes qui nous sont faites pour redéployer nos activités sans déroger à nos missions.

Sorties

Il nous a fallu ainsi annuler des sorties prévues. Celle de Serrières, prévue au mois d'avril 2020, a heureusement pu être reportée au 10 septembre, et nous reportons encore celle de Sablières et de la vallée de la Drobie, qui mérite une journée plus longue, au printemps prochain. Nous essaierons également de passer le Rhône une fois de plus, pour découvrir les richesses de l'architecture religieuse du sud drômois.

Bulletins

Trois bulletins sont parus à ce jour en 2020 : celui de janvier, avec les sorties de Saint-André-en-Vivarais et de Valence, celui d'avril, avec la restauration de Campustelle et la visite de Saint-Pierre de Lubilhac, celui de juillet, avec la sortie à Labeaume et les projets de restauration. Toutefois, la crise sanitaire nous oblige à repenser le bulletin, qui devra s'adapter à ne plus rendre compte aussi souvent des sorties, forcément moins nombreuses. L'équipe du Comité de Communication est actuellement en train de donner de nouveaux contenus à notre bulletin.

Restaurations

Parallèlement, une réflexion est également en cours, en lien avec les autres associations patrimoniales amies, pour une plus grande efficacité envers les projets de restaurations, qui ont parfois du mal à émerger et à arriver jusqu'à la Sauvegarde. Une demande venue de la commune de Mars, concernant la toiture de l'église, a été agréée par notre Conseil d'Administration. D'autres projets sont en cours, dont nous rendrons compte à chaque fois dans le bulletin. Nous constatons en particulier que de nombreuses croix sont dégradées en différents lieux du département ; c'est assurément un chantier à suivre de près.

Afin de permettre une plus grande efficacité des associations

œuvrant pour le patrimoine, quelques réunions ont eu lieu, évoquées précédemment par Pierre Court, permettant une meilleure logistique entre le Conseil départemental et son service du patrimoine, la Fondation du patrimoine ainsi que les Maisons paysannes de France. Il n'y aura en effet pas de regard dynamique sur le patrimoine sans une concertation et une vision à long terme des usages de ce patrimoine que nous devons léguer aux générations à venir avec la richesse de l'histoire qui l'accompagne.

Délégués locaux

Parallèlement, afin de démultiplier l'action de la Sauvegarde, il est nécessaire que notre association s'appuie sur les actions menées localement, qui sont nombreuses. C'est ainsi qu'une première réunion, rassemblant des délégués locaux volontaires, s'est tenue à Rochemaure le 8 septembre dernier. Il s'agissait d'un premier échange de vues et de partage des problématiques relatives au patrimoine : réflexion sur un inventaire, sur les pratiques relatives à la restauration des

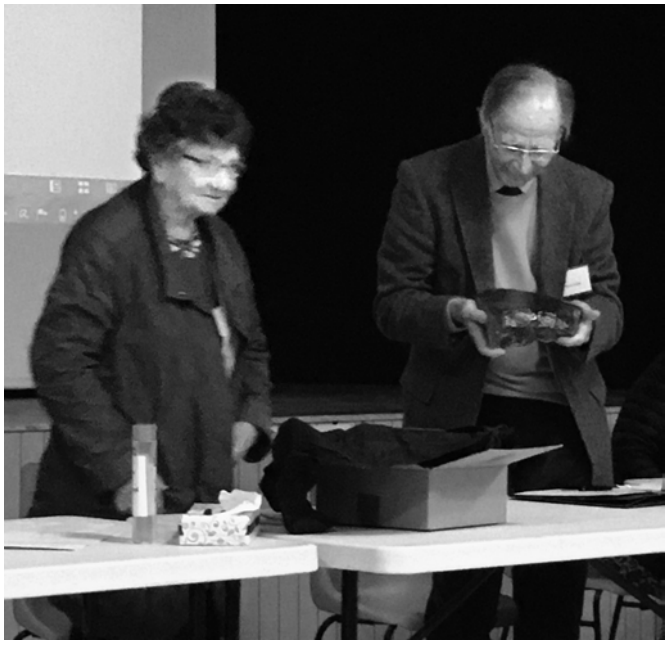

bâtiments anciens, sur l'intérêt d'échanger des informations sur l'état du patrimoine privé ou public, qui fait appel à la notion de veille patrimoniale, etc.

Depuis quelques décennies, le patrimoine est également étendu à des objets autres que les seuls monuments historiques. C'est sans doute encore un terrain à défricher pour la Sauvegarde, mais il est important et fait appel à des approches transversales. L'archéologie, la géologie, l'ethnologie ont produit des collections, publiques ou privées, qui doivent être également le souci de nos associations.

Les sujets furent nombreux, mais le temps imparti trop court, vite abrégé par une étape à Rochemaure du Tour cycliste féminin international de l'Ardèche.

Il faudra donc, dans un proche avenir, mettre en place des réunions par territoire pertinent en Ardèche. Des dates seront proposées.

Bernard SALQUES

REMERCIEMENTS À PIERRE COURT EN FIN DE MANDAT

À l'issue de l'assemblée générale, Dominique de Brion a adressé les remerciements de la Sauvegarde à Pierre Court pour ses dix ans de présidence, fonction dont il a demandé à être déchargé pour raisons personnelles.

Elle lui a remis, en témoignage de reconnaissance, une labradorite de Madagascar, superbe roche associée au volcanisme, présentant de somptueuses irisations à dominante bleutée. Cadeau particulièrement apprécié par un géologue.

En quelques mots venant du cœur, Pierre a dit combien il avait estimé, dans cette fonction par ailleurs exigeante, la richesse des contacts humains, la possibilité de promouvoir et restaurer des éléments du patrimoine et, ce faisant, de mieux connaître sa patrie ardéchoise. Tout cela enrichi par l'amitié soudant nos équipes de travail et de mieux en mieux ressentie dans notre association et bien au-delà.

Rendez-vous de la Sauvegarde à Serrières, Peyraud et Champagne (10 septembre 2020)

LE MUSÉE DES MARINIERS DE SERRIÈRES

Le musée des Mariniers de Serrières est le seul musée de France entièrement dédié à la batellerie rhodanienne et, bien qu'il ait été créé depuis plus d'un siècle, son existence relève d'un formidable concours de circonstances. Serrières a une longue tradition marinière, mais c'est sous l'impulsion de Louise Marthouret, descendante de mariniers, que le musée a vu le jour en 1919. Il n'était alors qu'un nom, un rassemblement d'objets et une mémoire, sans murs pour l'accueillir. Ce n'est qu'en 1939 que le musée emménage au sein de l'ancienne église de Saint-Sornin, grâce au maire de l'époque, Isidore Cuminal, également descendant d'une grande famille de mariniers. C'est grâce à l'attachement particulier de ces deux personnages à la tradition marinière que le musée a pu s'établir. Si Isidore Cuminal est mort avant de voir le musée ouvrir ses portes, « la Louise » a veillé sur l'édifice jusqu'à sa mort en 1970.

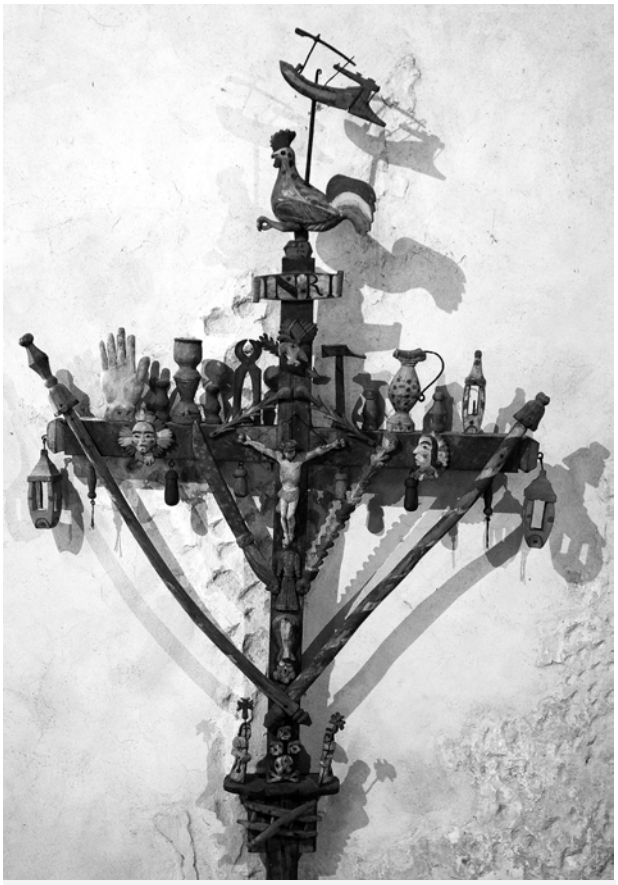

Croix des équipages de mariniers

Fort d'une longue et riche vie, le musée des Mariniers a connu de multiples changements. À ses débuts, ses collections d'objets, appartenant à la fois à la vie quotidienne et à des origines plus lointaines, témoignaient d'une vie dans le bassin serriérois, rythmée par le Rhône et ses mariniers. Les gens venaient au musée pour écouter les riches histoires de Louise Marthouret et se remémorer la vie d'autrefois. Ils venaient aussi assister au spectacle macabre des « mandulons » qu'abrite l'église de Saint Sornin : un ossuaire et quatre corps accidentellement momifiés, reposant depuis des siècles dans l'une des tribunes de l'édifice.

À la fin du XXe siècle, le musée subit des travaux de restauration. À cette occasion, il entama une métamorphose. Les collections furent modifiées pour recentrer le sujet sur la batellerie. Les objets du quotidien ont alors fait place aux livres de bord des patrons d'équipages, aux photographies et données techniques de la batellerie à vapeur du milieu du XIXe siècle, jusqu'aux joutes nautiques, tradition marinière par excellence. D'anciennes peintures murales ont été mises au jour après deux siècles de dissimulation et de nombreux objets anciens ont été restaurés.

Aujourd'hui, la municipalité de Serrières, la communauté de communes *Annonay Rhône Agglo* et de nombreux serriérois concernés aident à animer le musée au travers d'expositions, de conférences, de visites. Tous participent à raviver cette mémoire, cette histoire, multimillénaire et méconnue, des hommes affrontant le Rhône. Du halage à la vapeur, de la rudesse des temps anciens à la modernité désenchantée, c'est toute cette saga qui revit dans notre musée.

Alexandre PERRAUD

LE CHÂTEAU DE PEYRAUD

Occupant une position de vigie sur la vallée du Rhône, ce château a vécu, depuis le XIe siècle, au rythme de l'histoire de cette région de grand passage et de ses turbulences. Détruit plusieurs fois et chaque fois reconstruit et transformé, son aspect actuel remonte pour l'essentiel au début du XVIIIe siècle.

Loin des tribulations du passé, ce domaine nous offrit, en ce 10 septembre, grâce à l'excellent accueil de Daniel et Charles Steinbach, une halte très appréciée à tous égards.

La visite du château fut un parcours historique et architectural riche et varié, depuis les pièces voûtées moyenâgeuses jusqu'aux salles de réception en enfilade du XVIIIe siècle.

La présentation de ce bel ensemble a déjà été faite dans le compte rendu de la visite effectuée, en août 2010, par la Sauvegarde avec l'Amicale des Ardéchois à Paris. Elle peut être consultée sur le site *www.patrimoine-ardeche.com* et dans le bulletin *Patrimoine d'Ardèche* n° 17 de janvier 2011.

Revenant cette année dans ces lieux ou, pour plusieurs d'entre nous, les découvrant, nous avons tous été particulièrement impressionnés par l'exposition des céramiques d'Anne Dangar, artiste attachante qu'une existence peu banale conduisit des antipodes à la région de Serrières. Née en 1885 en Australie, où elle se forma à la peinture et enseigna les arts plastiques, elle découvrit la France

en 1926 et y revint en 1930, invitée par Albert Gleizes, l'un des fondateurs du cubisme, dont les œuvres et les écrits avaient exercé sur elle un réel attrait. Ce dernier, qui avait une maison à Serrières, lui confia, en 1931, la gestion du phalanstère d'artistes qu'il avait créé à Moly Sabata, au sud de Sablons, dans un ancien relais de halage des mariniers. Elle fut l'animatrice et l'âme de ce lieu, où elle vécut avec d'autres artistes et leur famille, dont le musicien César Geoffray, créateur des chorales « À Cœur Joie », qui ont aujourd'hui essaimé dans nombre de pays. Dès son arrivée à Moly Sabata, Anne se forma à la céramique, où elle excella au point d'être qualifiée de « meilleure potière de France » par le critique d'art René Déroudille.

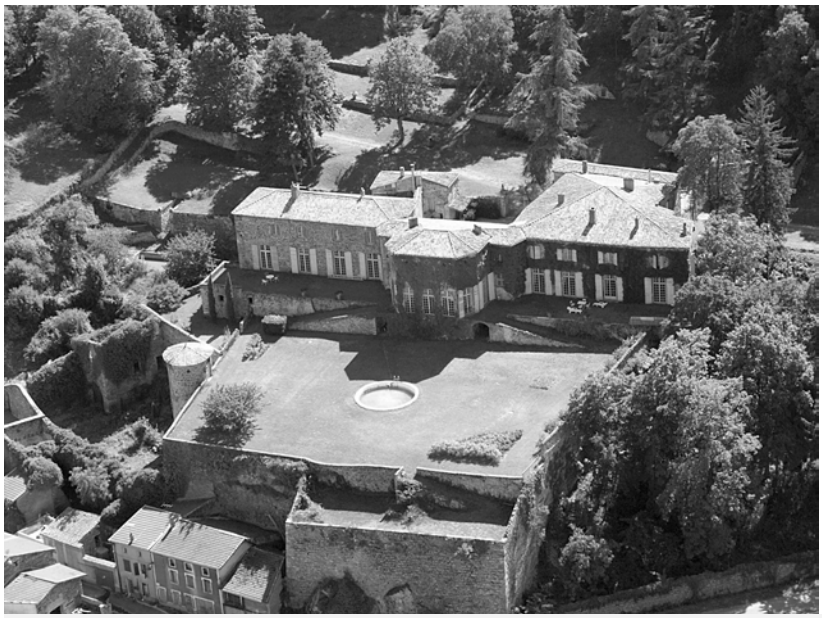
Le château de Peyraud

Décédée en 1951, elle fut inhumée en terre ardéchoise, comme elle le souhaitait, et repose à Serrières, dans le caveau de la famille Roche-Gleizes.

Outre leur valeur esthétique, les céramiques d'Anne Dangar ont une place doublement légitime au château de Peyraud : elles ont été réalisées en un lieu tout proche, de l'autre côté du Rhône, et l'artiste était la marraine de l'un des châtelains.

Après la passionnante visite du château, nous avons pique-niqué confortablement autour des tables installées à notre intention dans le parc en terrasse, ouvert à l'est sur un panorama grandiose.

Merci à nos hôtes accueillants et attentionnés !

Pierre COURT

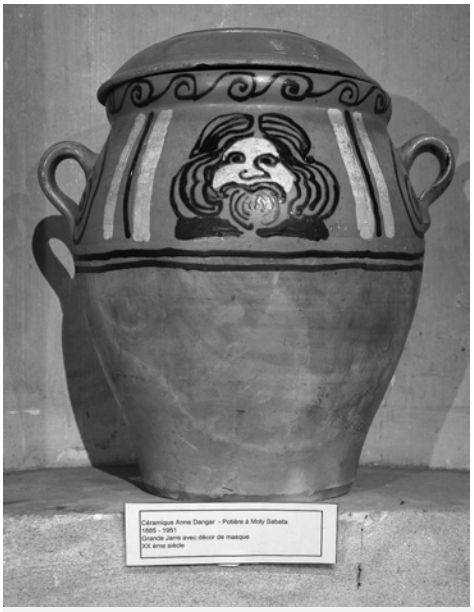

Grande jarre au masque

Céramiques d'Anne Dangar

ÉGLISE DE PEYRAUD

Suite à la visite du musée des Mariniers et du château de Peyraud, nous nous sommes rendus à l'église actuelle sous le vocable de saint Martin.

Saint Martin que l'on sait être passé à Vienne en 389, serait aussi venu à Peyraud. Au lieu-dit la Bonne Font, au sud du village, presque face à la gare, une source était réputée. La légende veut que saint Martin, se rendant à Rome, soit passé en ce lieu où son cheval fit une chute et qu'à cet endroit une source jaillit. L'eau sortait d'une cavité semi-circulaire, à côté de deux empreintes où l'on croit voir deux fers à cheval.

Tout laisse à penser que nous sommes devant un site préhistorique christianisé.

On amenait à cette source les enfants anémiques ou souffreteux du Haut-Vivarais et du Dauphiné proche. Le pèlerinage avait lieu au mois de mai et s'est maintenu jusqu'en 1935, mais, en 1936, la source s'est tarie.

Il y a eu le projet d'y bâtir une chapelle en 1865, projet qui

n'a pas abouti et a été abandonné.
On y laissait en ex-voto des linges utilisés par les enfants malades, que l'on accrochait aux buissons tout autour.
Une église Saint-Nicolas existait primitivement à Peyraud, mais, dès 1158, on parle du prieuré Saint-Martin, relevant

Église de Peyraud - Charpente

des chanoines de Saint-Ruf. Leur église date au moins du XIIe siècle. Le prieuré, où vivaient quatre chanoines avant 1520, a été brûlé pendant les guerres civiles, en 1574, et l'église Saint-Nicolas a été dévastée. Sauf le chœur qui avait subsisté, l'église du prieuré a été reconstruite, devenant église paroissiale, puis a été restaurée au XIXe siècle.
Le clocher carré a été construit au temps de l'abbé Faure, dans la deuxième moitié du XIXe siècle.
L'église abrite un tableau de saint Martin, daté de 1624, qui représente le saint partageant son manteau avec un pauvre estropié. Sur la droite, figure le donateur en surplis, Barthélemy Garnier, prieur de Peyraud.

Un autre Garnier, Vincent, religieux de Saint-Ruf, est mentionné comme prieur en 1664, son frère Fleury étant alors juge de Peyraud.
Le tableau a été remarqué et photographié en 2015 par M. Frédéric Sauvage, alors Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ardèche.

Christian CAILLET

Commentaires sur la peinture de saint Martin

Cette peinture, fort intéressante, évoque la dédicace de l'église à saint Martin, objet d'une grande ferveur aux débuts de la christianisation de la Gaule. On ne peut oublier qu'il est fêté le 11 novembre du calendrier catholique, et ce n'est pas un hasard si le choix de la signature de l'armistice de 1918 a été décidé à cette date. C'est, dans la pensée traditionnelle, le passage du monde des vivants au monde des morts, que les catholiques ont scindé en deux fêtes au début du mois de novembre, la Toussaint et le Jour des Morts. Le partage du manteau est sans doute, outre l'illustration du principe cardinal de charité, un élément ontologique du christianisme, mais c'est aussi symboliquement le partage du temps de l'année solaire, sans qu'il corresponde véritablement à l'équinoxe. La conjonction de ces deux symboles fait ainsi de la saint Martin une date hautement significative.
Conventionnellement, saint Martin, légionnaire patrouilleur au grade de circitor, est représenté monté sur un cheval pour accomplir ses missions de contrôle. C'est alors depuis la selle de sa monture qu'il tranche son manteau dont il tend la moitié à un miséreux.
Sur le tableau de l'église de Peyraud, le miséreux est en béquille, et on pourrait tout d'abord croire que l'épée de Martin le menace : il faut suivre des yeux la ligne qui se poursuit de l'épée au bras du miséreux. Mais le geste de Martin est bien un détournement de l'usage habituel de l'épée, et c'est le manteau de couleur pourpre, une chlamyde, qui subit la coupure de l'arme.
Sur la droite est représenté le commanditaire de la peinture ; un cartouche en latin, difficile à lire, donne toutefois à comprendre que c'est le prieur de Peyraud, un sieur Garnier, qui est représenté par le peintre, prieur qui dépend de l'abbaye de Saint-Ruf, sise à Valence. Le cartouche précise que le prieur est âgé de quarante-huit ans, et le tableau est réalisé en 1624. Tradition courante, on le sait, que de se faire représenter dans une scène religieuse à forte teneur symbolique.
À côté du cartouche, un blason est peint, « de sable, au chevron d'or, au chef d'or chargé de trois croisettes, accompagné en pointe d'un croissant de lune. » C'est le blason de la famille Garnier, originaire du Dauphiné, mais dont l'une des deux branches s'est installée en Vivarais.
Enfin, une dernière inscription en latin est peinte à côté de la représentation du prieur : « Sancte Martine ora pro nobis » (Saint Martin, prie pour nous). C'est un phylactère censé exprimer la pensée du prieur.
Avec les pierres épigraphes de l'entrée de l'église, cette toile constitue une pièce de grand intérêt, réaffirmant la place ancienne de ce port du Rhône dans l'histoire religieuse du Vivarais, confirmée au moment de la Contre-Réforme catholique qui veut retrouver le sens réel de ses origines.

Bernard SALQUES

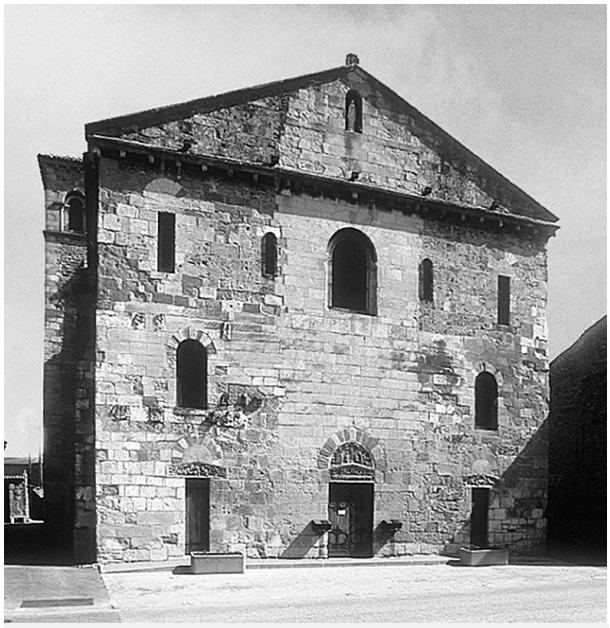

La façade de l'église de Champagne

La journée s'est continuée par la visite de l'église Saint-Pierre de Champagne présentée avec les commentaires de la visite effectuée le 5 août 2010[1], par la Sauvegarde et l'Amicale des Ardéchois à Paris. Cette année, grâce à l'amabilité des pères de l'abbaye, nous avons pu revoir cet édifice, datant de la grande époque des églises romanes, en ayant accès à la tribune et aux chapelles hautes.

Le mobilier liturgique exécuté par Goudji a été très remarqué.

Quelques précisions sur ce grand artiste : Goudji est né en Géorgie en 1941.

Il arrive en France à trente-trois ans et, après cinq années de démarches, il obtient la nationalité française en 1978. De culture byzantine il se passionne pour l'art paléochrétien, l'art roman, l'art gothique.

Dès 1986 il a une grande activité dans l'art contemporain et l'art liturgique. Sculpteur de formation, il est orfèvre avant tout et ne travaille que les métaux précieux en pièces uniques, au marteau, à la main. Il est présent dans les musées : Arts Déco de Paris, Beaux-Arts de Lyon, Dobré de Nantes, Vatican etc.

Église de Champagne - Détail d'un vitrail

En art liturgique il a travaillé pour le pape Jean-Paul II, pour Notre–Dame de Paris, pour les cathédrales de Chartres, du Mans, d'Albi, pour l'abbatiale de Tournus, le grand ostensoir de Lourdes, etc.

Plus près de chez nous, il a exécuté une crosse pour monseigneur Hervé Giraud, archevêque de Sens et Auxerre, ardéchois, et une croix pectorale pour monseigneur Alain Planet, évêque de Carcassonne, ancien recteur de la cathédrale de Valence.

Mobilier liturgique de Goudji : ambon et tabernacle

Ici à Champagne, en décembre 2000, Goudji a installé le mobilier liturgique : l'autel, l'ambon, la croix et la colombe suspendues, le tabernacle, le chandelier pascal et le baptistère, le siège du père abbé, un ciboire et la crosse du père abbé.

Notre journée s'est terminée vers 16 heures et chacun est reparti ravi d'avoir pu contempler ce patrimoine remarquable.

Christian CAILLET

1 – L'église romane de Champagne, édifiée au milieu du XIIe siècle, présente une façade surprenante, avec son fronton triangulaire et ses dix ouvertures. Cet aspect résulte de la destruction, en 1848, du porche voûté, lors de l'élargissement de la route royale, aujourd'hui la D 86. L'intérieur présente une architecture sobre et puissante et les coupoles de la nef sont une particularité de l'édifice.

Une description plus complète de cette église est présentée sur le site *www.patrimoine-ardeche.com* et sur le bulletin « Patrimoine d'Ardèche » n° 17 de janvier 2011.

Notre site Internet vient de faire peau neuve

Depuis sa création, il y a une quinzaine d'années, notre site Internet (*www.patrimoine-ardeche.com*) avait déjà connu plusieurs cures de jouvence, mais aucune n'avait eu l'ampleur de celle dont il vient d'être l'objet ces derniers mois.
C'est en effet chacune de ses plus de 250 pages qui a été complètement reprise. Ces pages sont maintenant plus larges, plus claires, avec des illustrations plus nombreuses et de plus grande taille, formant un ensemble à la fois plus agréable d'aspect et plus conforme aux standards actuels.
Ceci a été possible parce que nous avions déjà mis en œuvre le *responsive web design* (en français « site web adaptatif »). Dans la version précédente en effet, comme cela était de règle à l'époque, la largeur des pages était limitée à la largeur moyenne des écrans des internautes. Avec le *responsive web design*, l'affichage s'adaptant automatiquement à la largeur de l'écran du visiteur, nous avons le libre choix de la dimension de nos pages. Ce système a été imaginé pour permettre la lecture sur tablette et surtout sur smartphone et, effectivement, les statistiques nous disent qu'actuellement une large majorité de nos visiteurs lisent nos pages sur leur smartphone et non plus sur leur ordinateur.

Cette rénovation de notre site a été mise à profit pour revoir les textes, en en complétant certains et en en mettant d'autres à jour. La plupart des pages de notre rubrique « Visites à travers le patrimoine ardéchois » reprennent en effet des comptes rendus de sorties de la Sauvegarde et ceux-ci demandent quelquefois d'être actualisés. C'était par exemple le cas de la présentation de l'église de Veyrines dont, suivant Robert Saint-Jean, on disait que la nef avait été reconstruite au XVIIe siècle, alors que, depuis, une étude archéologique du bâti, conduite par Anne Baud de l'université de Lyon, a montré que ses murs gouttereaux étaient au contraire la partie la plus ancienne de l'édifice, datant probablement du XIe siècle.

Une autre modification vient de consister à rendre notre page « L'actualité culturelle en Ardèche » accessible par le menu depuis n'importe quelle autre page, alors qu'elle ne l'était jusqu'ici que depuis la page d'accueil, ce qui doit lui assurer une audience élargie. Ne manquez pas de la consulter régulièrement car, constamment mise à jour, elle est riche d'informations sur l'activité culturelle dans notre département, avec l'annonce de conférences, expositions et autres manifestations, ainsi que celle de la parution de nouveaux ouvrages et de divers bulletins d'information.
À ce sujet, nous invitons toutes les associations patrimoniales ardéchoises à nous faire part des manifestations qu'elles organisent, ainsi que de leurs publications ; nous nous ferons un plaisir d'en répercuter l'annonce dans notre page « Actualité ».

Venons-en à la sempiternelle question : combien de visites ? Toujours aussi difficile d'y répondre, vu les nombres allant du simple au triple ou au quadruple suivant leur origine. Selon *Google Analytics*, c'est en général de l'ordre de 200 visites quotidiennes, mais 600 ou plus d'après notre hébergeur... La vérité est-elle entre les deux ?

Google Analytics nous permet aussi de suivre en temps réel l'activité de notre site, c'est-à-dire qu'à chaque instant nous pouvons connaître le nombre de visiteurs connectés, le terminal qu'ils utilisent (ordinateur, tablette ou smartphone – ce dernier largement majoritaire –), les pages qu'ils consultent et enfin leur localisation géographique (très rarement en Ardèche – nul n'est prophète en son pays – ; à titre anecdotique, nous avons eu récemment un visiteur britannique qui lisait le texte de Pierre Court sur la bière de Ruoms...).

Un autre indicateur intéressant de la popularité de *patrimoine-ardeche.com* est le nombre de « liens entrants », c'est-à-dire de liens qui, à partir d'autres sites, conduisent vers une de nos pages. Il est de plusieurs milliers.

Un des objectifs de la Sauvegarde étant de contribuer à la connaissance du patrimoine ardéchois, il est satisfaisant de constater que la rubrique correspondante de notre site reçoit de nombreuses visites. Mais les autres ne doivent pas être pour autant négligées.

Une page est évidemment réservée à la présentation de l'association, ses objectifs, ses réalisations. À propos de ces dernières, si nous venons de rappeler que l'un des objectifs de la Sauvegarde était de contribuer à la connaissance du patrimoine, il ne faut pas oublier qu'avant tout, comme son nom l'indique, elle a été créée pour aider à la restauration et à la conservation de ce patrimoine. C'est pourquoi une nouvelle rubrique de notre site est consacrée à l' « Aide aux travaux de restauration ». On y trouve, sous la forme d'un tableau,

le détail de tous les travaux subventionnés par notre association depuis sa création en 1955. C'est le résultat d'un énorme travail de compilation réalisé par notre président honoraire Guy Delubac à l'occasion du soixantième anniversaire de la Sauvegarde en 2015, que nous n'avons eu qu'à compléter pour les quelques années suivantes. Quelques chantiers récents sont présentés plus en détail.

Enfin, la Sauvegarde entretenant des relations avec de nombreuses autres associations ou organismes œuvrant en faveur du patrimoine, nous avons l'ambition de faire de la traditionnelle rubrique « liens » ou « nos relations » un véritable portail des organismes patrimoniaux en Ardèche. Nous en avons déjà recensé plus d'une cinquantaine, chacun faisant l'objet d'une brève présentation et, lorsqu'il existe, d'un lien vers son site Internet. Mais nous souhaitons que cette liste soit la plus complète possible.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous fassent connaître les associations qu'ils jugeraient bon d'y faire figurer. Nous les remercions d'avance pour leur collaboration.

Et à tous, bonne visite sur *https://www.patrimoine-ardeche.com* !

Paul BOUSQUET

Hommage à Louis de Chazotte

Troisième et dernier enfant de la fratrie, Louis de Chazotte est né à Lyon le 15 avril 1929. Après des études secondaires chez les Maristes à Saint-Chamond, il a suivi un enseignement agricole à Purpan, à Toulouse.

Très attaché à la terre ardéchoise de ses ancêtres, il a cultivé cerisiers, pêchers et bien sûr la vigne. En 1985, adhérant à la cave coopérative de Saint-Désirat, il fut intronisé « Grand Argentier de la confrérie du Saint-Joseph de Rochevine ». Pour son travail efficient et consciencieux de la terre, il fut nommé chevalier du Mérite Agricole.

Attentif aux autres, il s'adonna pendant de nombreuses années au ciné-club de la Jeunesse Agricole Chrétienne. Il participa activement à la vie municipale de son village d'Arlebosc, en tant qu'adjoint pendant quatre mandats

Ayant un grand intérêt pour le patrimoine, il n'hésitait pas, encore l'an dernier, à recevoir, avec son épouse Simone, les Vieilles Maisons Françaises de l'Ardèche. Chacun se rappelle de l'accueil chaleureux et de la visite passionnante des lieux qu'il avait alors menée.

Louis de Chazotte s'épanouira au milieu de sa nombreuse famille (4 filles, 18 petits-enfants, 52 arrière-petits-enfants), vivant avec joie le bonheur de les recevoir, avec son épouse, dans leur maison familiale.

Avec lui, en ce mois d'octobre, c'est tout une partie de la mémoire vive de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche qui disparait. En effet, Louis, pendant de très longues années vice-président de notre association pour le nord de l'Ardèche, aimait rappeler qu'il était parmi les plus anciens membres de la Sauvegarde.

Sa passion pour le patrimoine bâti s'inscrivait dans une longue tradition familiale, le château de Chazotte, sa demeure, étant le témoin d'un passé de plusieurs siècles. Avec son épouse Simone, ils ont toujours été très accueillants pour les amoureux de patrimoine.

Si, depuis quelques années, Louis avait dû abandonner toute responsabilité dans notre association, il en restait un ami très fidèle.

Nous ne l'oublierons pas.

Isabelle de La ROQUE, *Dominique et Bernard de* BRION

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche
(reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue, Patrimoine d'Ardèche et son site Internet *www.patrimoine-ardeche.com* sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact.sauvegarde07@orange.fr

Tél. 04 75 62 20 79 (ligne de la responsable de la communication : Dominique de Brion)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25 € pour une personne seule, 30 € pour un couple ou une collectivité.

Le toueur 440, dit « L'Ardèche »

Le halage par des chevaux, jusqu'à 80 bêtes par *rigue*[1], pour remonter les barges de fret sur le Rhône, va se terminer avec l'arrivée de la vapeur dans les années 1880.

C'est dans ce contexte qu'a été fabriqué un bateau spécifique, pour remplacer la motricité animale par la motricité à vapeur : le toueur. Le toueur *440* est le dernier encore visible en Europe. Il est né en 1896 dans les chantiers navals Satre, à Lyon. Ses dimensions et ses capacités sont impressionnantes : 53 mètres de long, 7,70 de large, 2,50 de haut, 350 tonnes ; sa machine à vapeur, encore en place, malgré la conversion au mazout, développait 200 CV. Il pouvait remorquer plusieurs barges chargées de 400 à 500 tonnes de marchandises entre Saint-Étienne-des-Sorts et Glun, partie la plus difficile du Rhône, avec un dénivelé de 70 mètres.

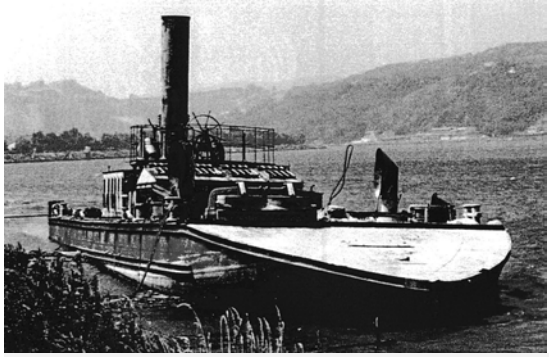

Le toueur 440 au temps de sa splendeur

Ii est aujourd'hui échoué près du port de l'Épervière à Valence.

Lors de la pleine période d'activité, de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, huit toueurs étaient nécessaires pour accomplir cette difficile *remonte*. Chacun possédait un câble de 15 km enroulé sur un tambour, câble et tambour encore en place sur *L'Ardèche*. Une extrémité du câble était fixée au fond du fleuve et l'autre au bateau. Celui-ci descendait le fleuve en déroulant son câble puis, une fois les barges attachées derrière lui, rembobinait son câble pour regagner son point de départ. Les barges étaient alors détachées et accrochées au toueur suivant. Et ainsi s'opérait la *remonte*.

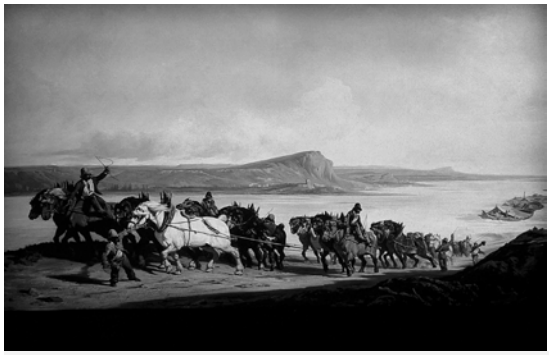

Le halage (la remonte), tableau de Dubuisson, musée des mariniers de Serrières

Acquis par la *Compagnie Nationale du Rhône* (C.N.R.), *L'Ardèche* va continuer à servir jusqu'à la construction du canal Donzère-Mondragon. Menacé de mise à la ferraille dans les années 1970, il est racheté par Pierre Bonnet, maire de La Coucourde, qui fonde, pour le sauver et le valoriser, l'association des *Amis de la Batellerie*. Restauré avec le concours de subventions départementales et régionales, de l'EDF, de la *Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme* et de petits donateurs, il est remis à flot au port de La Coucourde, puis remorqué à Valence. Abandonné au port de l'Épervière, il va couler, avant d'être renfloué pour le compte de la C.N.R. et de couler à nouveau, faute d'entretien.

L'association des *Amis de la Batellerie* ayant déposé le bilan, un jugement le déclare « bien sans maître » en 2007.

En 2018, la *Fondation du Patrimoine* engage une réflexion sur les patrimoines liés au Rhône et Régis Fabre lui propose de s'intéresser à ce bateau. En 2020, un partenariat est engagé avec les collectivités, le *Plan Rhône* et la C.N.R. et un plan de financement est soumis à la ville de Valence, pour décision sur la suite à donner.

Le renflouage de ce bateau, en bordure de la *Via Rhôna*, enrichirait la ville d'un patrimoine unique et d'un bel atout de tourisme fluvial.

Régis FABRE

1 *-rigue* : attelage de chevaux de halage

Crédits photographiques

Paul Bousquet : p. 1, 9 (col. 1, haut)
Dominique de Brion : p. 7 (col. 2), 9 (bas)
Pierre Court : p. 6
Bernard Leborne : p. 2, 3, 5
Yves Pézillat : p. 7 (haut)
Bernard Salques : p. 7, 8, 9 (col. 2 haut)

Patrimoine d'Ardèche
Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directrice de la publication : Dominique de BRION

Comité de rédaction :
M. Aymes - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion - P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - R. Fabre - C. Hotoléan - I. de La Roque - B. Salques - N. Viet-Depaule

Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilherand-Granges

ISSN : 2101- 6771 Dépôt légal à parution

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos

ardèche LE DÉPARTEMENT *Patrimoine d'Ardèche bénéficie du soutien du Conseil départemental de l'Ardèche*